L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 6 AOUT 1886.

Musée historique.

Un peintre jouissant d'une brillante réputation à Cincinnati a formé le projet de reproduire sur la toile, avec la plus entière fidélité historique, les pages principales de la Guerre de Sécession. Afin de faciliter cette entreprise à l'artiste, M. Matt Morgan, une compagnie s'est organisée à Cincinnati, et tout jusqu'ici semble promettre la réussite.

La tâche est délicate, on en conviendra, mais M. Matt Morgan s'est sagement promis à lui-même de faire œuvre d'artiste et non de partisan. Il veut être historien vrai en même temps que peintre ; il n'y aura pour lui, dans la poursuite de son travail, ni Sud, ni Nord ; il reproduira par son pinceau les victoires de l'un comme de l'autre, et cela dans de très vastes proportions.

Parmi les morceaux dont les maquettes occupent actuellement le peintre, figurent : La Prise du Fort Sumter—Le Premier Manassas—La Première Journée de Shiloh—Gaines's Mill—Le Second Manassas—Sharpsburg—Fredericksburg—Chancellorsville—La Seconde Journée de Gettysburg—Chickamauga—Kennesaw Mountain—Le Combat Naval entre le *Virginia* et le *Congress* et le *Cumberland.*"

M. Matt Morgan a réuni des matériaux nombreux pour cet immense travail, qui sera tout un musée historique, à vrai dire. Il veut plus encore que les champs de bataille et les positions des armées ; afin que son œuvre ait un plus entier caractère de vérité il désire donner place sur ses toiles à des portraits ; portraits des officiers survivants, comme de ceux qui sont tombés en combattant.

Afin d'obtenir cette collection dont on comprend l'intérêt, le prix, l'artiste s'est adressé à M. W. Miller Owen, ex-officier d'état-major dans l'Armée Confédérée, et l'a prié de se charger de réunir autant que possible, dans le Sud, les photographies utiles.

M. Miller Owen, autrefois lieutenant colonel d'artillerie de l'Armée du Nord de la Virginie, a accepté la mission et nous ne saurions mieux faire que de détacher les lignes suivantes de sa circulaire à cet effet :

"En conséquence, j'ai l'honneur de prier les officiers et soldats survivants des ex-armées Confédérées, de m'adresser, rue Carondelet No. 36, Nouvelle-Orléans, jusqu'au 1er septembre (et après cette date, à Matt Morgan's Art Rooms, Cincinnati, O.) leurs photographies, avec l'indication du régiment auquel ils appartenaient, ou la position qu'ils occupaient dans aucune des Batailles ci-dessus mentionnées, afin que leurs portraits puissent figurer au tableau."

La même demande a été adressée aux officiers et soldats des armées du Nord ; grâce à la prompte réponse qui l'a suivie, les toiles de Gettysburg, Shiloh, Atlanta, et Mission Ridge sont déjà en exhibition dans des villes du Nord.

Le Sud ne se laissera pas distancer sur cette voie ; sans aucun doute l'appel du colonel W. Miller Owen que nous prenons plaisir à répéter ici, sera entendu.

—Le Dr T. J. Oriard, dont le nom est bien connu à la Nlle-Orléans, à Baton-Rouge, dans toute la Louisiane enfin, nous adresse un exemplaire du nouvel ouvrage qu'il vient de publier à Mexico, où il réside depuis quelques années.

Seulement c'est à la traduction de cet acte, que nous nous fait parvenir l'éminent praticien ; traduction en espagnol, par M. Francisco Ballesteros. En voici le texte : *"Alopatia y homeopatia unidas para fundar cientificamente el humoro-ritismo con la terapeutica de los fermentos complexos."*

Nous ne connaissons point l'original de ce livre, écrit en français, mais quoi que nous n'ayons pu encore qu'en parcourir la traduction, elle nous paraît faite avec talent.

C'est-là, à coup sûr, le travail d'un esprit sérieux, qui sait se faire comprendre et lire avec intérêt, même par ceux qui sont étrangers aux études médicales. Nous y remarquons des exposés d'une grande lucidité, à la portée de tout le monde. En attendant le médecin on trouve là des données précieuses pour venir en aide aux malades.

Le Dr Oriard a longtemps exercé la médecine à la Nouvelle-Orléans ; il s'y était même formé une clientèle considérable et y a laissé le souvenir d'un praticien de distinction. Il nous est arrivé parfois de recourir à son savoir, à son expérience, et nous n'avons eu qu'à nous en louer.

Nous le remercions de l'envoi de son livre.

FORT ESPAGNOL—Parmi les morceaux qu'on exécute actuellement au Fort Espagnol, figurent des compositions d'un très bel effet, et qu'a couronnées un succès soutenu aux concerts parisiens donnés au Louvre et au Trocadéro, par la musique célèbre de la Garde Républicaine, dont on se rappelle les triomphes aux Etats-Unis.

On sait que cette musique, qui ne compte pas moins de 77 instrumentistes, a pour chefs des artistes de premier mérite : MM. Paulus et Sellenick. Depuis la retraite de ce dernier, retraite qui date de décembre 1884, cet admirable corps est conduit par M. Gustave Wettge, instrumentiste et compositeur comme Sellenick.

Parmi les morceaux de ce dernier dont M. Geo. Sontag a fait choix, nous remarquons *La Marche Indienne*, une page souvent citée dans le répertoire du compositeur de l'opéra comique : *Le Pou Chopine*, écrit sur un livret d'Erckmann-Chatrian. Cette *Marche Indienne* sera exécutée ce soir même, croyons nous ; nous y appelons l'attention de l'auditoire du Fort Espagnol.

Ce soir aussi l'orchestre de M. Geo. Sontag jouera une *Marche triomphale* de M. Hubert Rolling, dont on n'a pas oublié le succès à notre récente Exposition, et dont nous avons eu le plaisir de parler aux lecteurs de l'ABEILLE. Elle comptera certainement parmi les numéros les plus intéressants d'aujourd'hui.

WEST END—Le West End a toujours sa belle part de patronage et nous ne pouvons que nous en réjouir. C'est encourageant ainsi les compagnies et les individus qui se lancent dans des entreprises d'intérêt public, qu'on en multipliera le nombre, et qu'on concourra d'une façon pratique au développement de la Nouvelle-Orléans.

Notre population sait que ceux qui ont charge du West End, se multiplient afin de servir nos plaisirs ; elle acquitte donc une dette en leur donnant son appui entier. Son goût à la turquerie dans laquelle nous retomberions lui, au cours des mois d'été, si nous n'avions pas le charmant rendez-vous des stations des bords du lac.

A toutes donc nous désirons une vogue durable, et il en sera ainsi tant que des programmes bien entendus, des établissements bien tenus inviteront le public à ces excursions si peu dispendieuses.

Ce soir, Concert instrumental en trois ou quatre parties par l'orchestre du Pavillon dont, le chef, M. Moses, ne contribue pas peu à la popularité de l'endroit.

ARMÉE DU TENNESSEE.—C'est demain, au Fort Espagnol, qu'a lieu la première journée du Festival de l'Association de l'Armée du Tennessee, secondée par les Gardes Continentaux.

Nous avons déjà parlé de cette sorte de Kermesse en trois journées ; sur la première page de l'*Abeille* on trouvera les détails complets de la belle fête de demain.

Prix du billet 50 cents ; chemin de fer compris.

MILNEBURG.—Le New Opera-House de Milneburg possède en ce moment une troupe qui mérite d'être recommandée. Avec l'orchestre conduit par le professeur H. Schindler, citons les sujets du chant : La Petite Emma, Mlles Blanche Lee, Cora Samuels ; MM. Borie et Renaud, ténors ; puis la soubrette Mlle Lizzie Ryan. M. Tony Ryan, très amusant par les effets burlesques qu'il produit sur les divers instruments dont il joue, et enfin les comiques Davenport et John R. Lane.

Tous les soirs, spectacle varié et gratis.

Chez la fraîtière :

Une cuisinière marchande un morceau de morue salée. Elle le tourne, la retourne.

—Peuh ! fait-elle... elle n'est pas fraîche, hein ?

—Pas fraîche ! crie la marchande, elle pomme encore !

OFFICIEL.

LOIS
VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE
L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1886.

[No. 102. LOI

Pour amender et décréter à nouveau les sections 2 et 4 de la loi No. 40 de 1876.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la section 2 de la loi No. 40 de 1876, est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants :

La direction et l'administration de l'Hôpital de Charité de Shreveport sont confiées à un Conseil de Direction qui se composera de sept personnes, citoyens de Shreveport ou de la paroisse Caddo, et y résidant. Ces personnes seront désignées par le Gouverneur de l'Etat. Le Conseil élira son président annuellement.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que la section 4 de la loi No. 40 de 1876, est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants :

Ledit Conseil nommera un trésorier (qui ne sera pas membre du Conseil), lequel agira également en qualité de secrétaire et qui restera en place tant que le voudra la Direction. Ce trésorier et secrétaire, avant d'entrer en fonctions, fournira un cautionnement de $5,000, soumis à l'approbation du Conseil, pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs et de l'emploi honnête des fonds qui seront versés entre ses mains. Il devra recevoir les fonds dus à l'Hôpital, en tenir un compte exact et détaillé, faire les débours approuvés par le Conseil, sur le warrant du président, et soumettre à l'examen du Conseil, à chaque réunion mensuelle, ses livres, comptes, papiers divers, etc., lesquels seront en tout temps accessibles audit Conseil. Il tiendra un registre spécial dans lequel il inscrira les noms et prénoms de chaque malade admis à l'Hôpital, son âge, le lieu de sa naissance, les détails qui le concernent, le jour de sa sortie de l'Hôpital ou de sa mort, afin qu'on puisse établir son identité ; une copie de l'inscription détaillée ci-dessus sera jointe au rapport bi-annuel du Conseil à l'Assemblée Générale, ainsi qu'un état des malades soignés à l'Hôpital pendant les deux années précédentes, du nombre des malades admis pendant ces deux années, du chiffre de la mortalité, des guérisons, des sorties, des naissances et des maladies en cours de traitement à l'Hôpital à la fin des deux années susdites.

Sec. 3. Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire à la présente est rappelée, et que cette loi sera mise à exécution dès qu'elle aura été votée et promulguée.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 8 juillet 1886.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No 103. LOI

Pour créer un district de levée spécial dans certaines limites prescrites par cet acte ; pour donner à la dite corporation le droit de lever des contributions, d'émettre des bons et de pourvoir au paiement de ceux-ci, et, dans certaines circonstances, le droit de requérir, sous certaine pénalité, certaines personnes de faire des travaux sur la dite levée ; aussi pour mettre en vigueur la perception des dites contributions, et d'autres objets.

Attendu qu'il a été donné avis, en temps opportun et suffisant, de l'intention de demander l'adoption de cet acte, et que preuve de la publication du dit avis a été fournie à l'Assemblée Générale, ainsi que le requiert l'article 48 de la Constitution.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les limites et frontières du district de levée créé par le présent Acte seront comme suit : cette partie du quatrième district de levée, située au sud de la Rivière Rouge et à l'ouest de l'Atchafalaya, paroisse des Avoyelles ; ainsi que cette partie de la paroisse St-Landry située à l'est et au nord des Bayous Bœuf et Courtableau.

Sect. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le dit district portera le nom de "District spécial de levée du Bayou De Glaise et de l'Atchafalaya."

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que, le premier lundi d'octobre 1888, et tous les deux ans ensuite, il sera élu par les propriétaires du dit district, sept Commissaires qui seront dénommés et qui constitueront un Bureau de Commissaires de levée. Ils demeureront en fonctions durant deux années ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus ; et en attendant qu'ait lieu la première élection, les personnes ci-après : Anatole Coco, W. Burton, Leroy Havard, E. J. Norwood, E. W. Sylvester, Eugène Gauthier, Modelin Rabbalais agiront comme commissaires, revêtus de tous les pouvoirs délégués par cet acte aux commissaires élus.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que le Bureau de Commissaires de levée aura le droit d'actionner et d'être actionné ; de transiger toutes affaires relevant du dit district ; il aura un seul et même sceau ; les copies certifiées de toutes ses procédures ou résolutions et le certificat de son secrétaire feront preuve dans toutes les cours de justice ; il aura le pouvoir d'acheter et de posséder les propriétés acquises aux ventes faites pour assurer la rentrée des contributions dues au dit bureau. Le domicile de la compagnie sera à Simmsport, paroisse des Avoyelles.

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., Que le Bureau des Commissaires du dit District, conformément aux lois électorales actuelles. Si une majorité des votes donnés à la dite élection est en faveur du District de Levée proposé, le résultat sera promulgué dans un délai de dix jours, ce qui donnera pleine force au présent Acte.

POURVU, Que cet Acte ne soit d'aucun effet dans aucune paroisse, à moins que la majorité des votes d'icelle ne se soit exprimée en sa faveur. Néanmoins si une paroisse vote pour, et l'autre contre, le dit district se composera de la seule paroisse ayant voté pour ; et dans ce cas les Commissaires nommés pour l'une ou l'autre de ces paroisses constitueront le Bureau auquel il est ici pourvu.

Sec. 21—Il est de plus décrété, etc., Que le premier lundi de novembre 1886, les Commissaires du dit District de Levée se réuniront à Simmsport, et procéderont à l'organisation nécessaire à la mise en opération des clauses de cet Acte ; et subséquemment ils s'assembleront à telles dates qu'ils croiront bon de déterminer.

Sec. 22—Il est de plus décrété, etc., Que toutes lois et toutes parties de lois en conflit, incompatibles, ou en contradiction avec les clauses de cet Acte, sont et demeurent par le présent rappelées.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 8 juillet 1886.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

LES INSTITUTEURS AUTRICHIENS A PARIS.—La *Correspondance politique* annonce que M. le ministre de l'Instruction publique d'Autriche envoie à Paris, pendant les vacances de cette année, un certain nombre d'instituteurs pris dans le corps enseignant des écoles industrielles. Ceux-ci, sous la direction de l'inspecteur des écoles spéciales, professeur Dodefer, auront pour tâche d'étudier en détail les principaux objets de construction, qui, sous le rapport de l'art technique et industriel, distinguent la capitale française et ses environs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 août 1886.—Pour la Louisiane, beau temps, vents variables, vivant au sud, température stationnaire. Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température du 5 août 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	81	27¼
Midi	91	32½
3 P. M.	95	35
6 P. M.	90	31½

Nlle-Orléans, 5 août 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	76	Nashville, Tenn	82
Augusta, Géo	78	Pittsburg, Pa	75
Savannah, Géo	82	Cairo, Ill	81
Mobile, Ala	88	Davenport, Iowa	76
Montgomery, Ala	78	Dubuque, Iowa	79
Vicksburg, Miss	78	Keokuk, Iowa	82
Galveston, Tex	88	La Crosse, Wis	77
Indianola, Tex	86	St-Louis, Mo	84
Shreveport, La	94	St-Paul, Minn	80
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	89
Chattanooga, Tenn	80	Omaha, Neb	83
Cincinnati, O	79	Yankton, D. T	78
Louisville, Ky	87	Key West, Fla	84
Memphis, Tenn	78	Nlle-Orléans La	88

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Louis Flechaig Jr. à Mlle Virginia Tougiet.
Lina Duffuge à Mlle Betty McCallum.
William J. Klapper à Mlle Mary E. Belbert.
George O. Durrive à Mlle Antoinette Dantagnan.
Emile Francis à Mlle Eulalie Dastas.
Auguste Judice à Mlle Maria Olivia Rieffel.

Naissances.

Mme Joseph Rossi, un garçon.
Mme John Kennedy, un garçon.
Mme Joseph Boyer, un garçon.
Mme John Kleinkemper, une fille.
Mme J. J. Walker, une fille.
Mme John Baker, une fille.
Mme Robert Thiele, un garçon.
Mme William Zeller, une fille.
Mme Edgar E. Smith, un garçon.

Décès.

Elyconne N. Mackie, 4 mois, 171 rue St-André.
Louis Trochie, 54 ans, cotin Roman et St-Philippe.
Nancy Chevalier, 79 ans, 286 rue Commune.
Mme Veuve Susan A. McMahan, 78 ans, Asile Ste-Anna.
Geo. Carter, 40 ans, rue Race, près Fulton.
B. H. Flaspoller, Blount Springs, Ala.
Mary C. Gross, 7 mois, cotin Jersey et Calhoun.
Bettie Cooper, 8 mois, cotin Les Circle et St-Charles.
John M. Enright, 29 ans, 128 rue N. Roman.
William Waller, 39 ans, rue Maxant, près Dauphine.
Edward Vincent Prar, 2 ans, 295 rue North Dryades.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Catherine Hartman à F. Marin, un terrain dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Cadix, Valence, Constance et Laurel $300

Alexandre Marshall Summers à Mlle Jennie McGuin, une portion de terre dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Troisième, St-Thomas et Deuxième $1500

Mlle Marie Hélène Rilleux à M. Edward Linn, deux lots de terre dans le 1er District, dans l'îlet borné par les rues Commune, Bandin, Dupré et White $250

Mme Vve Albert Caillier et Mme Vve Alphonse Duplech au Crescent City Rice Mill Co., un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Chartres, Jefferson et Vieille Levée $800

Eugénie Forstall, femme de R. F. Choppin, à Pierre Duplan, un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Gravier et Commune $2,100

Nicholas Kramer à Mme Catherine Schambach, quatre terrains dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Kentucky et Matilda, et 2dix-sept autres lots de terre dans l'îlet borné par rues Bourgogne, Remparts, Kentucky et Matilda ..$2,845

Charles Wannack à F. B. Charpaux, deux terrains dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Orange et Magasins $4,000

Cour Civile.—S. Conn & fils contre la "Pelican Insurance Co."—Procès pour $700 sur une police.

Les successions de Adne Morton Rhodes, femme de Charles Rhodes, Jean Labargontte, Joseph Deudinger, George M. Bayley, Mathilde Jourdan, Louise R. Beauregard, sont ouvertes.

Cour Criminelle de District.—Section B—juge Baker :

Thomas Richardson, accusé de voies de fait sur F. E. Gonzales, et Henry Watkins, accusé d'attaque à main armée, ont plaidé la non culpabilité.

G. B. Durel, accusé de voies de fait sur Francis L. Hauks, s'est déclaré coupable.

Cour du recorder Davey.—Jos. Lombard, menaces, $250 ou 5 jours.

Mme O'keefe, ivresse, condamnée à balayer la cour.

Cour du recorder Burthe.—Parillis Williams, ivresse, $2,50 ou 10 jours.

Robert Smith et Blumstein, batalite et bris de paix, $10 ou 20 jours pour le second ; le premier a été acquitté.

Annie Montgomery, $5 ou 10 jours.

Aron Norton et Auguste Klein, vagabondage, $10 ou 20 jours.

Pete Suberville, bris de paix, $10 ou 10 jours.

Charles Richards, ivresse et bris de paix $10 ou 20 jours.

—Annie O'Neil, ivresse et indécence, $5 ou 10 jours.

Frank Smith, meurtre de Frank Landry, renvoyé en prison sans bénéfice de caution.

Insolation.—Hier à 2 heures de l'après-midi, un cheval attelé à une voiture d'épicier, appartenant à M. Kinberger, a été frappé d'insolation au coin des rues Ame et Annonciation.

Collision.—Une voiture appartenant à M. John Leonard s'est heurtée, mercredi soir à 6 heures, avec une locomotive d'un train de Morgan, au pied de la rue de l'Esplanade. La voiture a été endommagée pour environ $20.

Vol—Hier à 7 heures du soir, un lot d'outils provenant d'un vol commis dans la journée chez H. Burth, rue 6me No. 277 a été retrouvé dans la cour de M. Bonnecaze, rue Jackson No. 300. On suppose qu'ils auraient été volés par un certain Danahy qui a été vu dans la journée rôdant dans le quartier et cherchant à vendre des outils.

Autres vols.—Mercredi soir entre 6 et 7 heures, John Jordan, la garden de nuit à bord du "Harlan" amarré dans le bassin de la compagnie de Morgan, à Aiger, a été victime d'un vol de $330 en billets de $10 et de $20.

Jordan a porté ses soupçons sur un matelot du nom de John Marshall, et a fait sa déposition en conséquence. A 11 heures 45, Marshall était arrêté et incarcéré à la prison d'Algier.

—L'habitation de M. Frédéric Brandt, rencontre des rues Quatrième et Zimple, à Carrollton, a été visitée par un voleur qui s'est emparé d'une somme de $71.50, placée dans une armoire, et a pris la fuite.

Blessure.—Le 21 juillet, vers midi, un homme de couleur du nom de Henry Criton, âgé de 38 ans, déchargeait des douves à bord du steamer "Nantes," amarré au pied de la rue Odile, lorsqu'une douve lui tomba sur la tête et lui fit une blessure assez grave.

Il fut transporté chez lui, rue Adèle, No 10 où il fut soigné par le docteur Hyatt. Hier, à 3 heures 30 de l'après-midi, alors qu'il se trouvait sur le quai au pied de la rue Canal, sa blessure se mit à saigner de nouveau au point de nécessiter son transport à l'hôpital.

La tentative de meurtre commise sur le juge Shaw.—Le seul individu arrêté pour cette affaire, Joe Alexander, Robert Garnir et Raymond Watson ont comparu hier devant le juge Davey.

Le premier n'a pas été interrogé et pour les deux autres un seul témoin a été entendu, après quoi la Cour a ajourné l'affaire jusqu'à aujourd'hui.

Sauvée.—Une jeune fille du nom de Hattie, faisant partie de l'orchestre de "Wenger's Garden" pêchait des crabes mercredi au West End, lorqu'elle perdit l'équilibre et tomba dans l'eau. Le capitaine Gallagher, témoin de sa chute, s'est précipité à son secours et l'a ramenée saine et sauve sur la rive.

Un ivrogne écrasé.—Hier, à 10 heures du soir, un homme de couleur, Wm. Hayes, s'étant couché et endormi, en état d'ivresse, rue du Canal, à la hauteur de Liberté, sur la voie des cars de la ligne Canal et Claiborne, le cor No 12 lui a, à son passage, écrasé le bras et la jambe gauches.

Il a été transporté à l'hôpital.

Jeté dans le Vieux Bassin.—Mercredi, à 3 heures de l'après-midi, deux hoodlums, George Blumstein et Joseph Degruy, étant sous l'influence de la boisson ont jeté dans le vieux bassin à son intersection avec la rue Marais, un enfant du nom de John Cassaing.

Un nommé Charles Rapier, qui s'était porté au secours de l'enfant, a été assailli et battu par les deux misérables, malgré lesquels il a réussi à le sauver.

Blumstein et Degruy ont été arrêtés.

Association Sanitaire Auxiliaire—Nouvelle-Orléans, 5 août 1886. Au meeting hebdomadaire de l'Association Sanitaire Auxiliaire, le rapport du comité des finances a été fait, le secrétaire a présenté les contributions suivantes reçues depuis la dernière réunion :

Lafayette Fire Insurance Company, Louis Mathis president	$35 00
F. P. Martinez	25 00
De Wolf & Hammond	25 00
Léon Godchaux	150 00
New-Orleans Insurance Company, Jules Tuyes president	100 00
Total	$325 00

THOS. S. ELDER,
Secrétaire.

Grâce au soin apporté à l'enlèvement des immondices, grâce aussi à la surveillance exercée par le comité, la ville est dans de parfaites conditions sanitaires.

Les équipes employées au nettoyage des rues font généralement leur service d'une façon convenable et peu de plaintes nous sont adressées ; toutes nous viennent de personnes habitant des rues non pavées qui ne permettent pas d'obtenir un drainage parfait.

Le mauvais état de ces rues provient surtout des ponts défectueux qui obstruent les immondices.

Pour obtenir un drainage convenable, il faudrait que les gros piquets qui soutiennent les ponts fussent changés et que les ponts jetés sur les ruisseaux en face les écuries, pour faciliter le passage de voitures, fussent, sinon enlevés, du moins exhaussés.

—Le bateau à ordures, qui fait le service au pied de la rue Toledano, est resté plusieurs semaines en réparation ; il est maintenant en état de reprendre son service.

—Le quai au pied de la rue Quartier, est en ce moment obstrué par les réparation que l'on fait pendant que le niveau du fleuve est bas.

Le bateau à ordures qui faisait le service au pied de cette rue, a été obligé de l'interrompre, mais cette interruption sera de courte durée, M. S. L. Depass qui a passé, avec la ville, le contrat pour le dit travail, nous ayant assuré qu'il serait terminé à la fin de la semaine.

Nous sommes heureux de pouvoir reconnaître que la ville est dans l'état sanitaire, le meilleur qui ait été constaté à cette époque de l'année depuis longtemps.

Nous nous efforçons par notre vigilance de la maintenir dans cet état, et pour nous faciliter cette tâche nous prions les citoyens qui auront des réclamations à faire, de le porter immédiatement à la connaissance de l'association afin qu'il y soit fait droit.

THOS. J. WOODWARD,
Chairman.

THOS. E. EDLER,
Comités.

Mule emportée.—Hier à 3 heures 45 de l'après-midi, une mule attelée à un wagon appartenant à M. A. W. Rountrel, a pris peur à l'encoignure des rues St-Charles et Dublin. Dans sa course elle a renversé le wagon, qui a été endommagé pour une somme de $15.

Arrestés—Sur la plainte portée contre lui par David F. Goodwin pour vol d'un billet à ordre de $41 40, un nommé F. Joseph a été arrêté et conduit devant le juge Hurthe, qui l'a remis en liberté sous caution de $250.

Sur l'accusation d'abus de confiance portée par le même contre John F. Alpin et Thomas C. Moran, ces deux individus ont été arrêtés ; l'un avait déjà obtenu une somme de $65, l'autre de $67 40.

Condamnation à mort—Hier à midi, Charles Edwards, alias Gorham, le meurtrier de Martin Refuge, a comparu devant la cour criminelle pour entendre sa condamnation. Il sera pendu au jour et au lieu indiqués par le Gouverneur dont nous ferons connaître la décision.

Eagle Junior.—Le Eagle Mutual Benevolent Association, Junior, a procédé, hier soir, à l'installation de ses officiers, dont voici la liste :

C. B. Durel, Président.
J. G. Kilfelie, 1er Vice-Président.
E. Theriot, 2me Vice-Président.
A. Thomas, Secrétaire aux Archives.
J. McGreevy, Secrétaire aux Finances.
J. Conran, Trésorier.
P. A. Tongui, Grand Marshall.
Directeurs : J. U. Durel, L. Poujol, P. F. Thomas, D. Mayronne, J. F. Mayer, Dr E. M. Dupaquier, Médecin.
H. L. Frantz, Entrepreneur de Pompes Funèbres.
J. U. Durel, Collecteur.

Arrestations—Ont été arrêtés : John Rielly, ivresse, rue Poydras près Delta.

Wm J. Cooney, ivresse, coin Tchoupitoulas et Poydras.

John Glover, insultes et abus, rue Julie entre Commerce et Peters.

Walter et William Rogers, voies de fait, rue Magasins entre Delord et St-Joseph.

Mme Tolbert, insultes et abus, rue Tchoupitoulas No 176.

Allen Johnson, Joséphine Johnson, insultes et abus, coin St Joseph et Peters.

Joe Grant, port d'arme cachée, rue Julie près Magnolia.

Avis.—Les officiers et membres de la police de la Nouvelle-Orléans sont respectueusement invités à assister aux funérailles de James Dunsmore, un homme de patrouille, décédé, dont l'inhumation aura lieu aujourd'hui, 6 août.

Cette réunion est fixée à 3 heures de l'après-midi, rue Commune, No. 283.

Paragraphe.—Un nommé James Johnson âgée de 75 ans, natif de Londres, Angleterre, a été trouvé hier matin, malade à l'encoignure des rues Poydras et Clara et envoyé à l'hôpital.

La situation financière de la France.

Les ministres se sont réunis, le 22 juillet, en Conseil de Cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet. Deux ministres étaient absents : MM. Demôle et Goblet, ce dernier retenu par le Conseil supérieur de l'instruction publique dont il présidait la séance d'ouverture.

Le ministre des finances a fait connaître l'état d'avancement des travaux de la commission du budget qui doit se réunir le 15 septembre pour terminer son œuvre en temps utile.

A ce propos, M. Sadi Carnot est entré dans des développemens sur la situation financière. Les moins-values de recettes de 1886 et les crédits supplémentaires votés et demandés se trouvent en partie compensés par des annulations de crédits sur 1884 et 1885. Par suite, le découvert de l'exercice 1886 et des deux exercices précédens, dont la situation n'est pas arrêtée définitivement, dépasse de moins de 7 millions les prévisions indiquées au mois de mars dernier lors du dépôt du budget de 1887.

Les recettes du premier semestre de 1886 sont inférieures à celles du premier semestre de 1885 de 37 millions 1/2. Dans ce chiffre entre pour 27 millions 1/2 la perte de droits sur les sucres qui a été la conséquence des mesures édictées par la loi du 29 juillet 1884 en vue d'encourager l'agriculture et l'industrie sucrières.

Les diminutions sur les autres branches de revenus ne dépassent donc pas 10 millions. Les moins-values de recettes ne sont d'ailleurs pas spéciales à la France. Dans la plupart des pays voisins, les revenus de 1886 sont inférieurs à ceux de 1885.

Il faut ajouter que, en France, l'état des douanes accuse pour le premier semestre de 1886 comparé au premier semestre de 1885 une diminution de 23 millions dans les importations et une augmentation de 42 millions dans les exportations. L'importation des céréales a été inférieure de 8 millions aux prévisions budgétaires.

Le ministre des finances a fait connaître ensuite que le versement du premier terme de l'emprunt s'est opéré avec la plus grande facilité. Les 270 millions, qui représentent plus de la moitié de l'emprunt, seront encaissés seulement en octobre et janvier, et compléteront les ressources destinées à rembourser une Dette exigible par une Dette consolidée.

Contrairement à des allégations récentes, cette transformation n'entraînera qu'une augmentation insignifiante des intérêts à la charge du trésor.

La dette flottante a été sensiblement réduite. En abaissant le taux d'intérêt des bons du trésor, on en a à peu près arrêté l'émission. Leur solde actuellement en circulation est de 165 millions et est réduit par des remboursements successifs.

Les disponibilités du trésor ont, en outre, permis de payer 45 millions de garantie d'intérêts aux compagnies de chemins de fer et d'avancer 50 millions pour le service des écoles et des chemins vicinaux sans recourir à l'émission d'obligations, autorisée par la loi de juillet-août 1885. L'actif du trésor à la Banque de France atteint 399 millions.

M. Sadi Carnot a ajouté, en terminant, que, pour utiliser les ressources disponibles, il venait d'autoriser le remboursement, par anticipation et moyennant escompte des 79 millions, d'obligations du trésor qui arriveront à échéance le 1er septembre.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat

Washington D. C., 5 août—Le Sénat a appelé la résolution relativement à l'ajournement final. Après l'avoir amendée, en fixant l'ajournement à 4 heures cette après midi, on l'adopte. MM. Edmunds et Harrison sont nommés du comité chargé d'aller trouver le Président, et de l'informer que le Congrès est prêt à s'ajourner.

Les nominations suivantes sont confirmées :

M. R. Dawson, de l'Alabama, Commissaire d'Education ; Thos C. Back, Juge-Associé de la Cour Suprême de Montana ; Marshals des Etats-Unis : L. J. Hamel, du territoire de Washington ; Edward Hawkins, pour le district de l'Indiana : Thos Jefferson Carr, pour le territoire de Wyoming.

Geo Hines, à Wilmington, Colo; Thos J. Arnold, à Sandiego, Cal.; E. Spencer Pratt, de l'Alabama, ministre des Etats-Unis et consul général résident en Perse; Owen McGarr, du Colorado, consul général des Etats-Unis dans l'Equateur ; J. Devlin, consul des Etats-Unis à Windsor, Ont.; Berthold Greenbaum, de la Californie, consul à Apia ; S. R. Jones, du Nouveau Mexique, consul à Chihuahua ; Richard M. Stadden, consul à Matamoras, Mex.; Augustus M. Boyd, de Tuxpan, consul à Tuxpan.

Chambre

Washington, D. C., 5 août—L'Orateur nomme MM. Randall, Morrison et Hiscock d'un comité chargé d'informer le Président que le Congrès est prêt à s'ajourner.

Pendant que le greffier de la Chambre lisait un bill de pension sur lequel le Président avait apposé son veto, le sous secrétaire de M. Cleveland, M. Prudens a paru à la porte nord de la Chambre et a annoncé que le Président avait approuvé le Sundry bill et celui des ports et rivières. (Applaudissements.)

A 2 heures 25 minutes, le comité nommé pour informer le Président que le Congrès est prêt à s'ajourner, paraît à la barre de la Chambre et annonce que le Président n'a plus rien à communiquer au Congrès.

Sur motion de M. O'Neill, de la Pennsylvanie, le bill du Sénat acceptant le don de la famille Grant, est adopté.

Sur motion de M. Springer, la résolution relative à l'ajournement est appelée et l'amendement du Sénat, fixant l'heure de l'ajournement à 4 heures aujourd'hui, est adopté.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 5 août—Le président Cleveland a approuvé le bill des Ports et Rivières.

Les funérailles de Samuel J Tilden.

Yonkers, 5 août—Les funérailles de Samuel J. Tilden auront lieu samedi matin à 10 heures.

New York, 5 août—Mme Henry B. Pelton, sœur de Samuel J. Tilden, était attendue ce matin à 10 heures, mais à 11:30, elle n'était pas encore arrivée à Greystone. On ne prendra aucune disposition pour les funérailles avant son arrivée.

Samuel J. Tilden Jr., Geo. H. Tilden, ses neveux Andrew H. Green, Miles Anna Gould, Roby et Susan Tilden étaient en consultation ce matin, mais jusqu'ici rien de décidé à cet effet.

Greystone est rempli d'amis de l'éminent homme d'Etat.

Le corps a été embaumé hier soir, par Franklin. Il a été ensuite placé sur un catafalque dans le coin sud ouest du second étage de l'édifice. On tend de noir, en ce moment, tout le salon.

La cérémonie aura lieu à Greystone, samedi matin à 10 heures.

La dépouille mortelle sera ensuite transportée à Lebanon, comté Columbia, pour être inhumée. Le clergé qui doit officier et les porteurs des coins du poêle ne sont pas encore désignés.

Les restes seront placés demain dans un cercueil double qu'on fait en ce moment. L'extérieur du cercueil sera de cèdre rouge espagnol, recouvert de soie peluche noire. L'intérieur sera en satin blanc épais.

Les ornements sur chaque côté seront en argent massif orydé ; sur le couvercle, il sera placée une plaque en argent massif, avec le nom de Samuel J. Tilden.

Washington, 5 août—Il est probable que le Président et plusieurs membres de son Cabinet assisteront aux funérailles de M. Tilden.

Elmira, N. Y., 5 août—La dépêche suivante a été reçue par le Col. J. S. Tilden, Jr., à Greystone :

"La mort de votre oncle distingué, quoique était attendue depuis longtemps, jette la douleur et le deuil dans tout le pays

"Acceptez, je vous prie, pour vous, pour vos parents et pour le feu l'éminent homme d'Etat mes sympathies cordiales et mes cond